



PANAFRICAIN DES ETUDES DE MARCHES

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)



Gbessia Kondebougni, Matoto



+224 620 451 485



cabinet.pem@gmail.com



www.pemsarl.com

Politique de Protection des Données Personnelles (RGPD) _____ 3

Objectifs de la Politique : _____ 3

1. Assurer la confidentialité et la sécurité des données : _____ 3

2. Conformité légale : _____ 3

3. Renforcer la confiance des parties prenantes : _____ 3

4. Favoriser une gestion éthique des données : _____ 3

Principes Fondamentaux : _____ 3

1. Transparence : _____ 3

2. Consentement explicite : _____ 3

3. Minimalisation des données : _____ 3

4. Sécurité accrue : _____ 4

5. Responsabilité : _____ 4

Mesures et Stratégies de Protection : _____ 4

Collecte et traitement des données : _____ 4

Stockage sécurisé des données : _____ 4

Gestion des droits individuels : _____ 4

Analyse d' impact relative à la protection des données (AIPD) : _____ 4

Formation et sensibilisation : _____ 5

Gestion des incidents de sécurité : _____ 5

Bénéfices pour PEM SARL : _____ 5

1. Confiance renforcée des parties prenantes : _____ 5

2. Réduction des risques juridiques et financiers : _____ 5

3. Différenciation concurrentielle : _____ 5

4. Amélioration de l' efficacité interne : _____ 5

5. Protection de la réputation : _____ 5

1

Politique de Protection des Données Personnelles (RGPD)

La **Politique de Protection des Données Personnelles (RGPD)** de PEM SARL reflète l'engagement de l'entreprise à garantir une gestion conforme, sécurisée et respectueuse des données sensibles de ses clients, partenaires et collaborateurs. En alignant ses pratiques sur le règlement général sur la protection des données (RGPD), PEM SARL démontre sa volonté d'assurer la transparence et d'instaurer la confiance dans toutes ses activités liées à la collecte, au traitement et au stockage des données personnelles.

Objectifs de la Politique :

1. **ASSURER LA CONFIDENTIALITÉ ET LA SÉCURITÉ DES DONNÉES** : Protéger les données personnelles contre tout accès non autorisé, perte ou détérioration.
2. **CONFORMITÉ LÉGALE** : Respecter les exigences du RGPD et des lois applicables en matière de protection des données à l'échelle nationale et internationale.
3. **RENFORCER LA CONFIANCE DES PARTIES PRENANTES** : Démontrer des pratiques exemplaires de traitement des données, renforçant ainsi la relation avec les clients et partenaires.
4. **FAVORISER UNE GESTION ÉTHIQUE DES DONNÉES** : Mettre en œuvre des processus qui respectent la vie privée et les droits des individus tout au long de la chaîne de valeur.

Principes Fondamentaux :

1. **TRANSPARENCE** : Fournir des informations claires et accessibles sur la manière dont les données personnelles sont collectées, utilisées et protégées.
2. **CONSENTEMENT EXPLICITE** : Garantir que les individus donnent leur consentement éclairé à chaque traitement de leurs données, avec la possibilité de modifier ou retirer ce consentement à tout moment.
3. **MINIMALISATION DES DONNÉES** : Collecter uniquement les données essentielles et pertinentes, évitant toute collecte excessive ou inutile.

4. **SÉCURITÉ ACCRUE** : Implémenter des dispositifs technologiques avancés et des procédures robustes pour protéger les données contre les cyberattaques, les fuites ou la corruption.
5. **RESPONSABILITÉ** : S'assurer que chaque employé, service ou partenaire impliqué respecte les normes définies tout en prévoyant des mécanismes de contrôle et d'évaluation.

Mesures et Stratégies de Protection :

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNÉES :

- Identification précise des types de données collectées et de leur finalité (par exemple : données d'identification, informations financières ou historiques de consommation).
- Validation systématique que ces traitements sont légitimes, nécessaires et proportionnels à l'activité menée.

STOCKAGE SÉCURISÉ DES DONNÉES :

- Hébergement des données dans des infrastructures conformes aux standards les plus élevés de sécurité (notamment avec des solutions de chiffrement).
- Limitation de l'accès aux données sensibles aux seules personnes autorisées, selon les rôles et responsabilités définis.

GESTION DES DROITS INDIVIDUELS :

- Mise en place de procédures simples et accessibles pour permettre aux individus d'exercer leurs droits (droit à l'accès, à la rectification, à l'oubli, à la portabilité).
- Respect strict des délais légaux pour répondre aux demandes d'exercice de ces droits.

ANALYSE D'IMPACT RELATIVE À LA PROTECTION DES DONNÉES (AIPD) :

- Réalisation d'évaluations approfondies pour identifier et atténuer les risques associés aux traitements à haut risque.
- Ajustement des processus pour garantir leur conformité avant le lancement de nouveaux services ou activités.

FORMATION ET SENSIBILISATION :

- Organisation de sessions régulières auprès des collaborateurs pour promouvoir une compréhension commune des exigences RGPD.
- Sensibilisation des partenaires commerciaux aux normes de protection des données à respecter dans le cadre de leur collaboration avec PEM SARL.

GESTION DES INCIDENTS DE SÉCURITÉ :

- Mise en place d'un plan de réponse rapide aux violations de données, incluant une notification immédiate aux autorités compétentes et aux personnes concernées.
- Analyse post-incident pour renforcer les mécanismes de prévention et garantir la non-répétition des failles identifiées.

Bénéfices pour PEM SARL :

1. **CONFIANCE RENFORCÉE DES PARTIES PRENANTES :** Les clients et partenaires sont rassurés par un cadre clair et strict protégeant leurs données.
2. **RÉDUCTION DES RISQUES JURIDIQUES ET FINANCIERS :** Une conformité totale au RGPD permet à l'entreprise de prévenir les sanctions et pénalités associées aux violations des réglementations en vigueur.
3. **DIFFÉRENCIATION CONCURRENTIELLE :** Adopter une politique exemplaire en matière de protection des données positionne PEM SARL comme un acteur éthique et fiable sur le marché.
4. **AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ INTERNE :** Des processus clairs et des outils adaptés optimisent la gestion des données et minimisent les inefficacités liées à des pratiques non standardisées.
5. **PROTECTION DE LA RÉPUTATION :** Une gestion proactive des données assure une image positive et protège contre tout impact négatif en cas d'incident de sécurité.

En mettant en œuvre cette **Politique de Protection des Données Personnelles**, PEM SARL s'engage à respecter les principes fondamentaux du RGPD tout en démontrant son implication active dans la défense de la vie privée de ses parties prenantes.

Il s'agit d'un pilier essentiel dans la stratégie de croissance durable de PEM SARL, soutenant ses objectifs commerciaux tout en répondant aux exigences éthiques et réglementaires de manière exemplaire.

Le Directeur Général :

